## REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 77-172 du 19 Juillet 1977 chargeant le Camarade Martin Dohou AZONHIHO, Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale, de l'Intérim du Camarade Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances pour compter du 18 Juillet 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 :

VU le décret nº 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le décret nº 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement;

## DECRETE:

Article ler. Pour compter du 18 Juillet 1977, le Camarade Martin Dohou AZONHIHO, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale, assurera l'intérim du Ministre des Finances, pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 Juillet 1977 Pour le Président de la République, Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, chargé de l'intérim,

Barthélémy CHOUSIS

Ampliations: PR 8 CS 6 CNR 4 MISON-MF 6 autres Ministères 13 SGG 4 SFD 2 BN 2 UNB 2 DPE-DGAJI-INSAE 6 CE-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 JORPB 1.